



Comité Directeur - Clubs

COMPTE-RENDU de REUNION

DATE : Vendredi 20 septembre 2024, à 18h30

LIEU : Salle Bidaü – Espace Jouanolou - Juillan

PARTICIPATION

Clubs représentés

<i>Clubs (par numéro croissant d'affiliation)</i>	<i>Christian</i>
00677 - LES CIGOGNES DE TARBES	Ebrard Alain, Tondon Jean-François Pons Françoise et Jean-Claude
02154 – CYCLO RANDONNEURS LOURDAIS	Carraze Alain
02574 – UNION CYCLISTE PLATEAU Lannemezan	Caumont Georges (Pt)
03528 - SOM CYCLO MAUBOURGUET	Godard Jean-Claude, Furst Annie
06708 - LE GUIDON JUILLANAIS	Cassou Jean-Jacques, Cassou Maryse
06709 – ENTENTE CYCLISTE SARRANCOLIN	Pérez Patrice (Vice-Pt)
06127 - SEMEAC EVASION	Evon Philippe (Pt), Serres Fabrice
07736 – UA LALOUBERE CYCLOTOURISME	Capdevielle Gérard (Pt), Juigne Mickaël
07415 - ORDIZAN CYCLO CLUB	Gaubert Marc (Pt), Duboé Jean-François, Renaud Jérôme
08223 - JAB BORDERES CYCLOTOURISME	Thomas Ludovic
08290 - QM ORLEIX CYLOTOURISME	Habas Christian (Pt), Broussan Vincent
08291 - JSO ODOS ROUTE VTT	Delcros Benoît (Pt), Balas Michel
08292 - AMICALE LAIQUE NOUILHAN	Douillé Guy (Pt) Magri Martine
08294 - LA CYCLO ROUE LIBRE	Wilmouth Charles (Pt), Gendre Christian, Lafon Patrick
+	
MEMBRE INDIVIDUEL	Latapie Marc

Clubs excusés et/ou non représentés

01147 - RANDONNEURS DES COUSTOUS
01277 - CYCLO CLUB TOY LUZ ST-SAUVEUR
05627 - CYCLO CLUB RABASTENAIS

Comité directeur du CoDep

(par ordre alphabétique)

Présents

Balas Michel
Capdevielle Gérard
Cassou Jean-Jacques
Godard Jean-Claude
Serres Fabrice
Tondon Jean-François

Absents excusés

Bégarie Jean-Pierre
Caquard Jean-Yves
Claverie Nathalie
Guilhembet Raymond
Lefranc Jean-Pierre
Pajot Denis
Ubaldo Viviane

Comité de Préparation de l'Avenir (CPA)

(par ordre alphabétique)

Présents

Broussan Vincent
Evon Philippe
Habas Christian
Lafon Patrick
Renaut Jérôme
Serres Fabrice

Absents excusés

Lhuissier Ludovic
Yerle David

Membres honoraires

Présents

Pons Jean-Claude (président)
Pons Françoise

Avertissements !

Dans l'ensemble du présent compte-rendu, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Les termes employés pour désigner des personnes ont dès lors à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Les principales décisions sont surlignées en jaune.

La séance est ouverte à 18h45, selon l'ordre du jour établi et diffusé en préalable.

1 – Informations liminaires du Président.

1.1 – Elections fédérales et régionales 2024.

1.1.1 - Elections fédérales.

En cette période pré-électorale, aucune information significative de la part du Comité directeur fédéral n'est à signaler. Le dépôt officiel des candidatures devrait intervenir à la fin du présent mois de septembre.

Jean-Jacques Cassou confirmera la sienne.

1.1.2 – Elections au CoReg Occitanie.

L'appel à candidatures pour renouveler les (seize) membres du comité directeur et les (deux) censeurs aux comptes du Comité régional Occitanie a été lancé. Le délai de réponse est fixé au 9 octobre.

Le président du CoDep 65 exprime son souhait de voir un représentant des Hautes-Pyrénées postuler.

1.2 – Tarifs fédéraux 2025.

Les tarifs fédéraux 2025 ont été communiqués par le Siège fédéral, accompagnés par une note explicative circonstanciée (à laquelle il convient de se reporter utilement).

Les clubs ont été informés de ces nouveaux tarifs.

1.3 – Plan vélo départemental.

Des réunions de présentation de l'état d'avancement du plan vélo départemental ont été programmées par le Conseil départemental, comme suit :

pour la liaison structurante « Tarbes-Lourdes »

Lundi 23 septembre, de 14h30 à 16h30

Salle de Conférences Hôtel du Département / Tarbes

La CoDep sera représenté par Jean-Jacques Cassou.

pour la liaison structurante « Tarbes-Vic en Bigorre – Maubourguet – Castelnau Rivière Basse »

Lundi 30 septembre, de 9h30 à 11h30

Petit Théâtre / Rabastens de Bigorre

Le CoDep sera représenté par un club du Val d'Adour.

pour la liaison structurante « Bagnères de Bigorre – Sainte Marie de Campan »

Lundi 30 septembre, de 14h30 à 16h30

Parc d'activités Dominique Soulé / Bagnères de Bigorre

Le CoDep sera représenté par un club de l'agglomération tarbaise ou du Moyen Adour.

Les clubs concernés se concerteront pour désigner une personne. La présence du CoDep est de première importance, s'agissant de l'implication (ou pas) des associations vélo *audit* plan.

2 – Préparation de L'APPEL DES PYRENEES.

2.1 – Logistique.

La logistique arrêtée est la suivante :

- . salle des fêtes mise à disposition par la mairie ;
- . pas de grillades au ravitaillement ;
- . pas de buvette ;
- . sonorisation pour allocutions et chansons pyrénéennes ;
- . pot de clôture ;
- . service de plateaux-repas, pour les invités et les bénévoles.

2.2 – Bénévoles.

L'équipe de bénévoles reste à constituer.

Une réunion de préparation de la manifestation est prévue le mardi 8 octobre, à 18h00, au club-house du club de Laloubère.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

3 – Préparation de l'AG 2024.

3.1 – Appel à candidatures.

Les appels à candidatures pour renouveler les membres (au moins dix) du comité directeur et les (deux) censeurs aux comptes du Comité départemental vont être lancés en début de semaine à venir. Le délai de réponse est fixé au vendredi 18 octobre.

Les candidatures individuelles des membres du CPA sont attendues, ainsi que celles des quelques membres sortants qui postulent à nouveau.

3.2 – Eléments à caractère statutaire.

Le Dossier statutaire sera finalisé pour le vendredi 18 octobre.

Compte tenu de la clôture réglementaire des comptes au 30 octobre, les recettes et dépenses relatives aux « 50 ans du CoDep » seront comptabilisées au titre de la gestion de la prochaine saison, et apparaîtront donc dans le budget prévisionnel 2025.

3.3 – Calendrier 2025.

L'élaboration du calendrier 2025 va être lancée en début de semaine à venir, de telle manière qu'il soit intégré dans le Dossier statutaire (prévisions d'activités 2025).

4 – Le CINQUANTENAIRE du CoDep.

Jean-Claude Godard, président de la commission de préparation des « 50 ans du CoDep » fait le point en séance, sur les aspects suivants :

- . randonnée intergénérationnelle, prévue en matinée,
- . vin d'honneur, en fin d'AG,
- . soirée de gala.
- . tombola.

Pour des informations plus précises, il convient de se reporter au dernier compte-rendu de la réunion de la commission *ad hoc*, du 2 septembre, qui peut être mis à disposition sur demande auprès de Jean-Claude Godard.

Par ailleurs, le président du CoDep va lancer les invitations officielles en début de semaine à venir, ainsi qu'une convocation de la presse.

5 – Questions diverses.

5.1 – Randonnée de Nouilhan.

Le club de *L'Edelweiss* a unilatéralement modifié la date de sa randonnée pour la placer au samedi 26 octobre prochain, rentrant ainsi en « conflit » calendaire avec le club de *Nouilhan*. Les deux présidents de club s'étaient mis d'accord pour justement éviter de prendre la même date.

Pour le principe, Guy Douillet n'entend pas déplacer la date de sa randonnée, et ceci d'autant plus que la déclaration à la préfecture est déjà faite. Il en appelle aux clubs FFVélo pour donner leur priorité à « sa » randonnée.

En conséquence, il est convenu que Guy Douillet va faire savoir à Jean-Pierre Arhancet, nouveau président du club de *L'Edelweiss* :

- *qu'il maintient sa randonnée, et que les clubs de la FFVélo, consultés, vont privilégier la randonnée de Nouilhan, au détriment de celle de L'Edelweiss. Et qu'il est particulièrement navré et déçu de subir les conséquences d'un manque de communication interne, et de coordination.*

-*que le calendrier départemental est traditionnellement établi en concertation avec les clubs (toutes fédérations) du département qui "jouent le jeu". A cet égard, L'Edelweiss Cyclo n'a jamais souhaité faire partie de ce réseau, mais plutôt faire "cavalier seul".*

-*qu'un nouveau comité directeur au CoDep 65 de cyclotourisme va être élu cette fin d'année. Et que le futur président ne manquera pas de reprendre contact à ce sujet.*

5.2 – Fête départementale du Sport.

Pour cause de mauvaise météo, la fête départementale des sports, initialement prévue le dimanche 1^{er} septembre, a été reportée au dimanche 15 septembre.

A cette nouvelle date, l'Ecole VTT de la JSO Odos n'a pas été en mesure de participer.

6 – Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le présent compte-rendu vaut Relevé de décisions et Procès-Verbal de séance.

Fait à Juillan, le 22 septembre 2024

Le président
Jean-Jacques Cassou

Le secrétaire
Gérard Capdevielle



Destinataires :

(par ordre alphabétique)

Membres du Comité Directeur du CoDep 65

Balas Michel
Bégarie Jean-Pierre
Capdevielle Gérard
Caquard Jean-Yves
Cassou Jean-Jacques
Claverie Nathalie
Godard Jean-Claude
Guilhembet Raymond
Lefranc Jean-Pierre
Pajot Denis
Serres Fabrice
Tondon Jean-François
Ubaldo Viviane

Membres du Comité de Préparation de l'Avenir

Broussan Vincent
Evon Philippe
Lafon Patrick
Lhuissier Ludovic
Renaut Jérôme
Serres Fabrice
Yerle David

Membres honoraires du Comité Directeur du CoDep 65

Pons Françoise
Pons Jean-Claude

Présidents de club

Copie : Archives Secrétariat